

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Demande de subvention pour l'équipement numérique des écoles élémentaires et primaires

Séance du 27 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept février, à neuf heures, douze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le dix-neuf février deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21 Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER

Membres absents excusés avec pouvoir : 7 Amélie COCHET (pouvoir à Mme Karine LIEVIN), Humbert CRETIER (pouvoir à Georges BERMOND), Jacques FUMEX (pouvoir à Jacques DRHOUIIN), Alexandre LALLEMENT (pouvoir à Joël BORGEOT), Jessie MARIN (pouvoir à Philippe EMIN), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à Claire BILLON-BERTHET), Sonia ZANI (pouvoir à Eliane MERMILLON)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 Stéphane LYAUDET

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Claire BILLON-BERTHET

Soit : 21 présents.

Le bulletin officiel de l'éducation nationale du 14 janvier 2021 (BOEN n°2 du 14/01/2021) présente le plan de relance du gouvernement pour la « Transformation numérique de l'enseignement ». Ce plan constitue une opportunité pour compléter l'équipement des écoles de Plateau d'Hauteville. Il concerne uniquement les cycles 2 et 3 à l'exception des classes maternelles.

Les projets sont subventionnés à 70% par l'état si le montant global du projet est inférieur à 200 000€ pour le volet « équipements » et 50% pour le volet « services et ressources ».

Le montant de la dépense subventionnable est plafonné à 3 500€TTC par classe en équipement.

La commune souhaite équiper 8 classes (7 classes au Turluru et 1 classe à Thézillieu) soit une dépense maximum subventionnable de 28 000€TTC (8 x 3 500€).

La subvention attendue sera donc de 19 600€TTC (70% de 28 000€).

Une seconde aide interviendra pour le volet « services et ressources » à hauteur de 50% de la dépense.

Plusieurs sociétés ont été sollicitées pour fournir des devis estimatifs relatifs à la fourniture d'équipements informatiques :

- PC + répéteurs wifi : quantité : 9 (8 pour le Turluru et 1 pour Thézillieu)
- tablettes + armoire de chargement : quantité 26 (20 pour le Turluru et 6 pour Thézillieu)
- vidéoprojecteurs + tableaux interactifs : quantité : 4 pour le Turluru

Le comparatif suivant présente les devis des sociétés : TILT / IGRA / MANUTAN :

Equipements	Fournisseurs	TILT € HT	IGRA € HT	Manutan € HT
Tablettes Ipad128GB /coques antichoc /claviers Bluetooth / armoire de chargement				
TOTAL TABLETTES		13 671€	14 411€	15 247,67€
PC portable / répéteurs wifi / pack installation				
TOTAL PC		4 963€	7 690€	4 760,70€
Vidéoprojecteur / tableau interactif /pack installation				
TOTAL VIDEOPROJ TABLEAU		8 380€	10 240€	7 838,24€
TOTAL EQUIPEMENT HT		27 014€	32 341€	27 846,61€
TOTAL EQUIPEMENT TTC		32 416,80€	38 809,20€	33 415,93€

Les fournitures en « services et ressources » constituées par l'installation sur les PC portables des Packs Office Microsoft et d'un forfait d'applications pour tablettes comptent pour un montant de : 920€HT soit 1 104€TTC.

La commission propose de retenir l'offre la mieux-disante proposée par la société TILT pour un montant de 32 416€TTC.

Le plan de financement prévisionnel s'inscrit donc comme suit :

Dépenses		Recettes	
Équipements	Montant TTC	Origine	Montant
TABLETTES	16 405.20 €	Subv Etat sur Equipement	19 600 €
PC PORTABLES	5 955.60 €	Subv Etat sur Ressources	552 €
VIDEOPROJECTEUR + TABLEAU	10 056.00 €	Autofinancement	13 368,80 €
Services et ressources	1 104.00 €		
TOTAL TTC	33 520.80 €	TOTAL TTC	33 520.80 €

Ceci étant exposé et vu l'avis favorable de la commission Education Jeunesse en date du 18 février 2021, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer le programme d'équipement numérique des écoles tel que ci-avant proposé et de l'autoriser à solliciter le financeur pour le financement desdits équipements.

Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** l'inscription budgétaire de la dépense au Budget Primitif 2021 au compte 2183

VALIDE le choix du prestataire tel que proposé par la commission

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20210227-DE-2021-037-DE
Date de télétransmission : 08/03/2021
Date de réception préfecture : 08/03/2021

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé
- **CHARGE** M. le Maire de solliciter le financeur identifié
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne sera pas subventionnée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

